
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 5 mai 2023***L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai à vingt heures.*

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.

Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Marie Destaing, Léonie Schneiter à Christophe Michel, Thierry Vuittenez à François Garcia.

Secrétaire de séance : Marie Destaing

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-05-037**OBJET : Sollicitation fonds vert pour la démolition de l'ancien EHPAD et l'aménagement du quartier du Rocheret.**

Le Maire indique que dans le cadre de la réhabilitation du quartier du Rocheret, la commune en partenariat avec Habitat 25 et Néolia souhaite revoir l'ensemble de l'aménagement urbain de l'ancien EHPAD et des logements sociaux Habitat 25.

Le Maire explique que les deux organismes ont proposé d'acquérir pour la somme de 50 001€ le foncier nu du site de l'ancien EHPAD afin de réaliser un programme de logements sociaux destinés à la location et à l'acquisition. Quant à la commune qui a acquis le site pour l'euro symbolique, elle se chargera de la démolition. Pour ce faire, elle sollicite le fonds vert, un dispositif chargé d'aider les collectivités à adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à **l'unanimité** :

- Autorisent le Maire à faire toutes les démarches nécessaires avec les partenaires et financeurs ;
- Autorisent le Maire à signer tous documents y afférent.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230505-2023_05_037-DE



En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023
Reçu en préfecture le 11/05/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20230505-2023_05_037-DE

